

Les dessous des mines

article
27

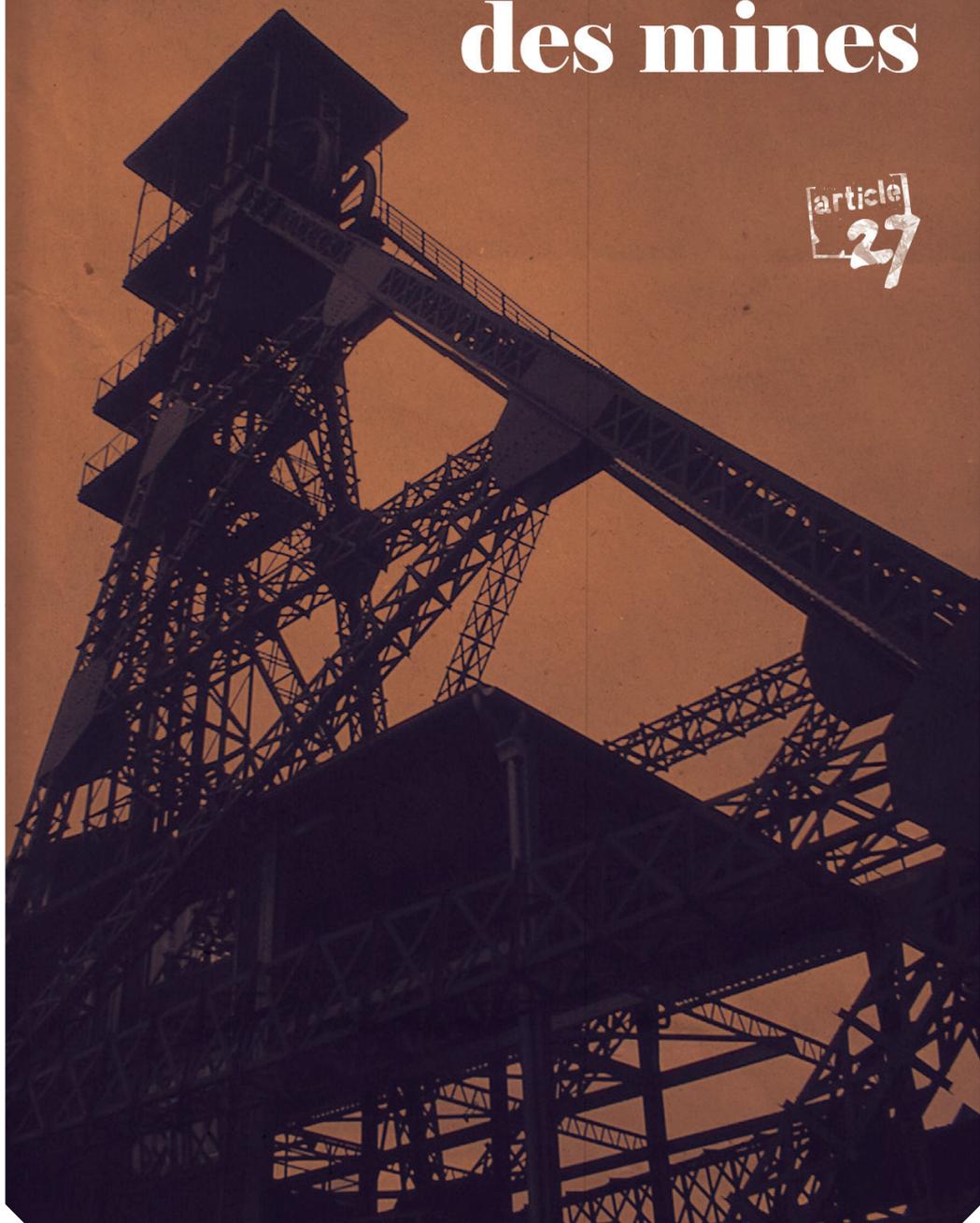


Table des matières

Introduction : des sites classés au Patrimoine mondial	3
Le charbon en Wallonie	4
Qu'est-ce que le charbon ?	4
Les débuts au Moyen Âge	4
L'industrialisation aux 18^e et 19^e siècles	4-5
Le 20^e siècle : la « bataille du charbon » et la crise	6-8
La mine, un univers dur et dangereux...	7
Le fonctionnement d'une mine	10-11
A chacun son histoire	12
Bois du Cazier	12
<i>Le récit de la catastrophe</i>	13-15
Bois du Luc	16
Grand Hornu	17
Blegny Mine	18
Et aujourd'hui?	19
Lexique	20
Quiz	21-22
Bibliographie	23

Ce petit guide vous accompagnera dans la découverte des mines et de ces sites. N'hésitez pas à consulter directement le chapitre qui vous intéresse!

Introduction : des sites classés au Patrimoine mondial

Inscrits en 2012 sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO*, les sites du Bois du Cazier, de Bois-du-Luc, du Grand Hornu et de Blegny Mine sont les sites les mieux conservés de l'exploitation charbonnière, du 19^e au 20^e siècle, en Belgique.

Le bassin houiller wallon est l'un des plus anciens et des plus emblématiques de la révolution industrielle d'Europe. Ces sites illustrent les différents aspects de l'exploitation du charbon en Wallonie : la révolution industrielle et l'évolution des techniques, les difficiles conditions de travail, l'organisation sociale autour du travail (les villages ouvriers),

les relations de pouvoir entre les employeurs et les mineurs, les luttes ouvrières, l'architecture et l'impact sur le paysage, les flux migratoires de la main d'œuvre, ...

La liste du Patrimoine mondial comprend environ 890 biens répartis sur 148 pays. Parmi les sites les plus célèbres repris sur la liste, se trouvent la Grande muraille de Chine, le Palais de Versailles (France) ou encore les Pyramides de Gizeh (Egypte). D'autres sites wallons se trouvaient déjà sur cette liste : les ascenseurs du Canal du Centre, les beffrois wallons, la cathédrale Notre-Dame de Tournai et les minières néolithiques de Spiennes.

Le charbon en Wallonie

Les débuts au Moyen Âge

Les premières traces d'exploitation du charbon remonteraient au 12^e siècle pour Liège, au milieu du 13^e siècle pour le Hainaut.

Au début, de simples tranchées sont creusées là où le charbon est présent à proximité de la surface du sol.



Bois-du-Luc – conduit d'évacuation des eaux – 1745 © A.-S. Mortier

C'est pour résoudre le problème de l'exhaure que se crée la 1^{re} société autour du site de Bois-du-Luc : elle est composée de mineurs (pour leur savoir-faire) et de bourgeois (pour leur apport financier).

Premières mentions dans les textes de l'exploitation du charbon en région liégeoise.
Dans le Hainaut : 13^e siècle

Qu'est-ce que le charbon ?

C'est une matière organique composée de bois et de feuilles qui, sous l'effet de la chaleur et de la pression pendant des millions d'années, a pris une forme compacte contenant du carbone. Grâce à ce carbone, le charbon produit de l'énergie.

Utilisé comme combustible dès le 11^e siècle, son extraction dans les mines va permettre la révolution industrielle au 19^e siècle.

Petit à petit, ces veines s'épuisent et les exploitants creusent des puits pour chercher le charbon.

Une difficulté surgit : comment retirer l'eau qui envahit le fonds du puits (l'exhaure*) ? Divers mécanismes sont inventés. Peu à peu, pour lancer une exploitation, des investisseurs extérieurs sont nécessaires.

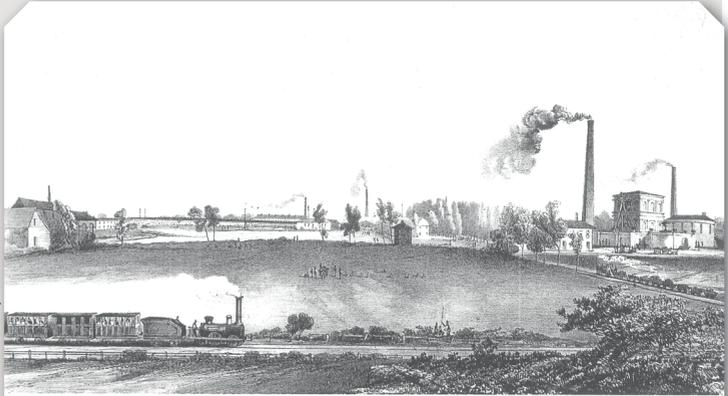
L'industrialisation aux 18^e et 19^e siècles

Au 18^e siècle, la demande croissante de charbon entraîne le développement de l'industrie houillère (houille* = type de charbon). Les industries naissantes (métallurgie, verrerie, ...) sont à l'origine de cette demande plus importante. Le charbon est alors la **principale source d'énergie**.

Invention de la machine à vapeur et de la pompe à feu, qui permettent de retirer l'eau qui envahit le fond des fosses.

Les **progrès technologiques** permettent de creuser des puits de plus en plus profonds et d'accroître considérablement la production. Une des innovations les plus importantes est l'utilisation de la pompe à feu*, actionnée par la vapeur, qui permet de retirer l'eau qui envahit le fond des fosses*.

Au 19^e siècle, disposant de charbon et de fer, la Belgique connaît une révolution industrielle et devient la **2^e puissance industrielle mondiale**, derrière l'Angleterre. Le développement des secteurs de la sidérurgie et des chemins de fer augmente encore la demande de charbon. D'autres inventions se développent et augmentent la productivité : gaz d'éclairage, ventilation de l'air, air comprimé, électricité, ...



30 • ÉTABLISSEMENTS ET CHARBONNAGES DU GRAND-HORNU

*André van
M. H. J. De Sijne-Logrand
à
Hornu (près de Mons)
Reproducteurs des œuvres*

Lithographie extraite de *La Belgique industrielle en 1850*

L'industrialisation et les besoins croissants en investissements effacent progressivement les petites exploitations au profit de sociétés plus importantes. Le développement économique du pays est rendu possible grâce à **l'exploitation d'une masse ouvrière habile** : salaires dérisoires, règlements de travail draconiens, longues journées de travail, exploitation du travail des femmes et des enfants, ...

Les progrès technologiques ne sont pas toujours bien accueillis par les travailleurs. L'arrivée de chemins de fer entraîne au Grand Hornu une grève en 1824. Les mineurs craignent une réduction d'emploi !

Cette situation donne lieu à des affrontements sociaux : grèves, émeutes et bris dans les usines.

Fin 19^e - Début 20^e

- Nouveaux progrès technologiques
- Luites sociales pour l'amélioration de la condition des travailleurs

1^{re} moitié du siècle
Révolution industrielle

5,8 millions
de tonnes de
charbon / an

1850

47.900
mineurs

1860

78.200
mineurs

9,6 millions
de tonnes de
charbon / an

19^e siècle

Le 20^e siècle

La Première Guerre mondiale met un terme brutal à la prospérité économique.

Au lendemain du conflit, le secteur demeure sensible aux crises politiques et économiques (1929). Les crises affectent davantage les travailleurs (diminution de salaires et chômage) que les entreprises.

Pendant la Seconde guerre mondiale, la production de charbon diminue sensiblement mais les installations demeurent intactes.

La « bataille du charbon »

Au sortir de la **Seconde Guerre mondiale**, le gouvernement d'union nationale se fixe plusieurs priorités, dont la plus importante est la **relance économique du pays**. Principale source d'énergie pour l'industrie et les chemins de fer, le charbon devient la priorité nationale. C'est ainsi que le Premier Ministre lance la « **bataille du charbon** » ! Seulement, la main d'œuvre fait défaut : le métier est déprécié et le travail est ingrat.

Dès 1930, le rendement est moins avantageux en Wallonie qu'en Campine (Flandre) :

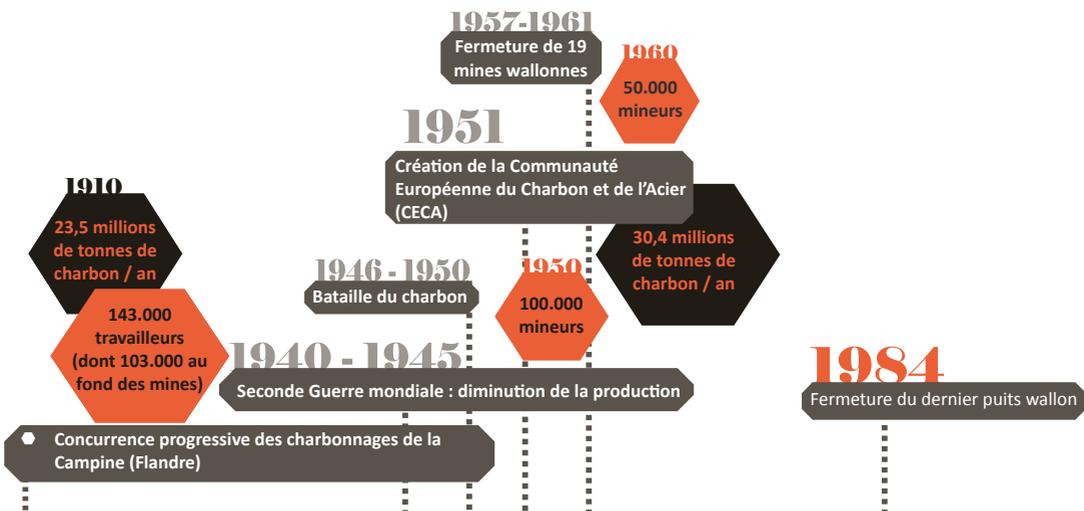
572 < 600

kg de charbon par jour et par homme

Les premiers signes du déclin de l'économie wallonne apparaissent.



L'arrivée des immigrants italiens à la gare de Charleroi
© Antoine Roger (Archives de Wallonie)



Le recrutement des travailleurs italiens se fait dans des conditions lamentables :

- Les ouvriers sont généralement pas ou peu qualifiés, ce qui mécontente le patronat.
- On leur promet du travail et un logement décent... Seulement, la réalité est plus rude ! Ils sont en partie logés dans les camps destinés aux prisonniers de guerre.

Une bonne partie de la main d'œuvre repart rapidement après son arrivée. Finalement, le patronat organise lui-même le recrutement en Italie. Les volontaires sont regroupés à la gare de Milan dans un centre de sélection médicale aux conditions d'hygiène lamentables. Le convoi prend ensuite le chemin de la Belgique pour un long voyage.

Pour y remédier, le gouvernement dégage diverses solutions :

- La **mobilisation** de militaires et la mobilisation civile ;
- La création d'un **nouveau statut** pour les mineurs leur accordant des avantages sociaux : congés supplémentaires, revalorisation du salaire, tickets de train gratuits, pension précoce, charbon gratuit, ... ;
- Une campagne de revalorisation du métier par affiches, publicités,... Le mineur est un **héros national** !

Ces mesures ne suffisent pas à attirer le travailleur belge dans la mine. Le gouvernement fait alors travailler les prisonniers de guerre dans les mines. Il développe ensuite une politique d'immigration. Dès 1946, la Belgique passe un accord avec l'Italie : des hommes contre du charbon!

Au moment de la catastrophe du Bois du Cazier (1956), on recensait **140.105 travailleurs** italiens en Belgique. Après celle-ci, l'Italie, choquée, refuse de maintenir l'accord. Les Italiens ne sont pas les seuls à venir travailler dans les mines wallonnes. On y retrouve des Flamands, Polonais, Hongrois, Tchèques, Yougoslaves, Marocains et Algériens.

La mine, un univers dur et dangereux...

*Dans le fond de la mine, les ouvriers travaillent de longues journées dans l'**obscurité** quasi totale.*

*À partir d'une certaine profondeur, la **chaleur** les pousse à travailler à demi nus. L'**humidité** est partout présente, la **poussière** est importante et les **odeurs** sont prégnantes. Le mineur rampe, glisse, travaille à genoux, sur le dos, dans des conditions qui affectent la santé.*

*Les **maladies professionnelles** sont courantes (maladies pulmonaires comme la silicose, tremblement des yeux,...) et les **accidents** sont nombreux. La présence de **grisou** (un gaz) est la cause de nombreux accidents. Le mineur est vigilant et surveille la flamme de sa lampe qui vacille en présence de ce gaz. Les inondations et éboulements sont également fréquents.*

*La dureté du métier exige de la **discipline**... et une importante **solidarité** entre les mineurs !*

La reprise économique du pays est rapide, on parle du « **miracle belge** ». Mais cette reprise n'est que momentanée et dès 1949, le miracle est terminé... La Belgique a bénéficié d'un avantage de courte durée sur les autres pays : son industrie n'a pas subi de lourds dommages pendant la guerre, permettant une reprise rapide. Seulement, pendant ce temps, les pays voisins ont profité de la reconstruction pour moderniser leurs industries.

La crise charbonnière

En 1951, la **Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA)** est créée. Elle permet la libre circulation du charbon au sein de ses six états membres mais elle oblige la Belgique à aligner les coûts salariaux belges sur les autres pays (alors que ses charbonnages* sont moins productifs).

Le **déclin** est amorcé et les causes sont multiples :

- Les **installations** ont vieilli et sont donc **moins performantes** ;
- La particularité géologique du gisement wallon le rend difficile à exploiter et ne permet qu'une **faible productivité** ;
- Les **coûts élevés de la main d'œuvre** (salaires élevés, frais d'immigration, ...) ;
- Enfin, l'arrivée sur le marché du **charbon américain** et de **nouvelles sources d'énergie** (gaz, pétrole et uranium) entraîne la chute finale du secteur.

En 1959, la CECA impose la fermeture de plusieurs charbonnages non rentables, en majorité wallons. L'état retire ses aides et les groupes financiers délaissent le sud pour investir dans le nord du pays.

Les années **1958-1961** représentent la période la plus noire des charbonnages wallons : les fermetures s'intensifient, le personnel est drastiquement réduit, le monde ouvrier se met en grève...

Le dernier puits wallon ferme en **1984**. C'est la fin d'une longue histoire qui provoque aussi le renversement de l'équilibre économique entre le nord et le sud du pays.



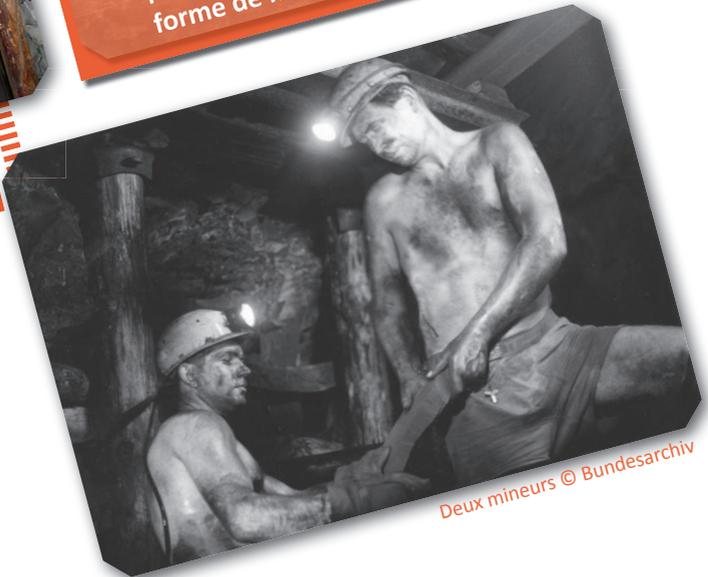
Statue de Constantin Meunier -*Le grisou*, 1888-1890

EN RÉSUMÉ...

- L'exploitation du charbon a commencé dès le Moyen Âge grâce à l'affleurement du charbon dans les régions de Liège et du Borinage (de Charleroi à La Louvière).
- L'industrialisation de l'Europe, au début du 19^e siècle, stimule le développement des charbonnages. Le charbon est nécessaire au développement de l'économie (industrie métallurgique, chemins de fer, ...).
- Dans les années 1950, la faible rentabilité des charbonnages wallons, l'arrivée du charbon américain et de nouvelles sources d'énergie entraînent la crise du secteur charbonnier en Europe. En Wallonie, les puits ferment peu à peu.
- À partir de la fin des années 1980, plusieurs sites sont progressivement ouverts au public sous forme de musées et de lieux de mémoire.



Reconstitution d'une
galerie -Marcinelle 0053
©Mario Agrillo



Deux mineurs © Bundesarchiv

Le fonctionnement de la mine

Afin de mieux comprendre l'histoire du Bois du Cazier et celle des autres sites, il convient d'abord de mieux comprendre le fonctionnement d'une exploitation charbonnière en général !

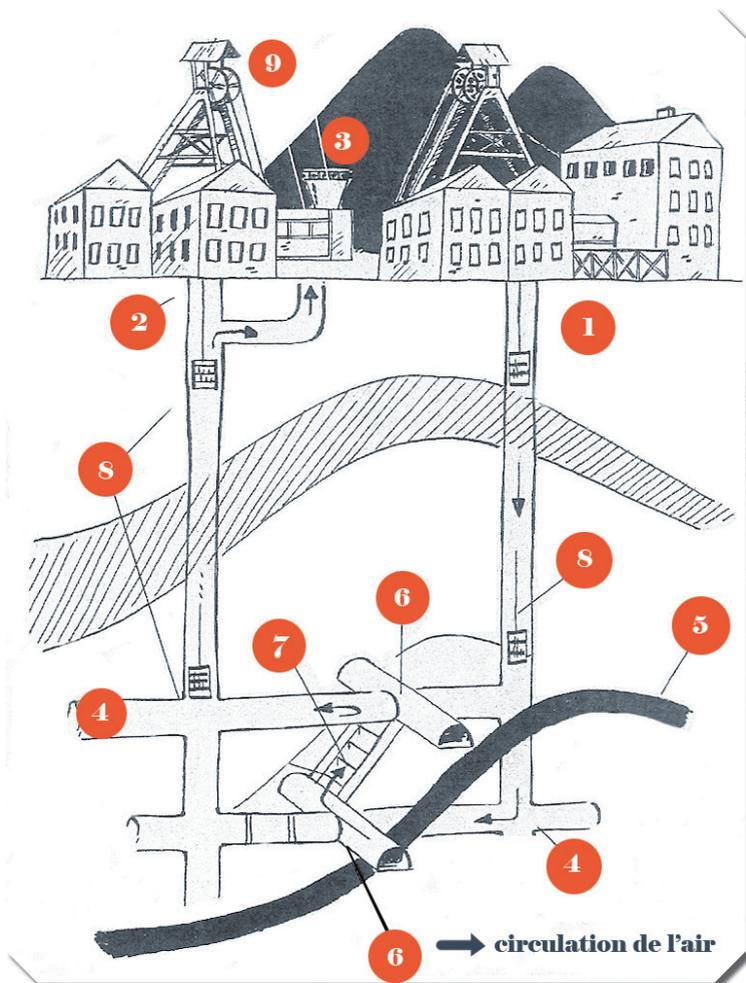


Illustration simplifiée d'une exploitation charbonnière - © Henry François (Labor)

Toute exploitation charbonnière se présente sous la forme de deux **puits** 1 2 creusés parallèlement dans la terre à quelques dizaines de mètres l'un de l'autre. C'est par les puits que passent les hommes, le matériel et le charbon extrait.

Au niveau du **puits de retour d'air** 2, de puissants **ventilateurs** 3 aspirent l'air vicié qui a circulé dans les profondeurs de la terre et le rejettent à l'extérieur. Cette étape est primordiale pour la salubrité et la sécurité car elle assure l'évacuation des gaz et poussières générés par l'exploitation.

Pour permettre l'extraction du charbon et la circulation, de grosses galeries transversales sont creusées à plusieurs niveaux pour relier les deux puits : ce sont les **bouveaux*** **4**. Chaque intersection du puits et d'un bouveau détermine un étage d'exploitation.

Les bouveaux servent à rejoindre les couches de charbon, baptisées **veines*** **5**. Mais ce n'est pas fini ! A l'endroit précis où les bouveaux rencontrent les veines, les ouvriers creusent dans le charbon lui-même des galeries horizontales plus petites, appelées **voies*** **6**. Les deux voies étant ainsi tracées (l'une en haut de la veine, l'autre en bas), il convient de les rejoindre en creusant dans le charbon une autre galerie (en pente cette fois), nommée **montage** **7**. Cette fois, ça y est ! Le chantier d'abatage de charbon est tracé, et on l'appelle la **taille***.

C'est dans cette taille que des **ouvriers abatteurs*** extraient le charbon. Au début du 20^e siècle, les abatteurs travaillent au moyen de pioches, un ouvrage particulièrement pénible. Ensuite, de nouvelles technologies leur permettent de mécaniser les travaux d'abatage comme l'utilisation des marteaux-piqueurs et d'explosifs.

Le charbon extrait est ensuite transporté jusqu'aux **wagonnets***. Ces wagonnets sont acheminés jusqu'au puits, où ils sont mis en **cage*** **8** et remontés à la surface.

Ces énormes cages, retenues par des câbles s'enroulant sur une bobine, permettent la remontée du charbon. Ces bobines se trouvent dans des **châssis à molettes*** **9** figures familières du paysage des bassins miniers.

Lorsque le charbon arrive à la surface, il est déchargé et envoyé dans les **installations de triage*** et de lavage.

Pour que les cages s'arrêtent très précisément à l'endroit où les wagonnets sont engagés, on utilise un système de **balance hydraulique**. Avant la Seconde Guerre Mondiale, ces balances fonctionnent à l'**huile** mais, au cours du conflit, celle-ci est de plus en plus remplacée par l'eau. Le 8 août 1956, lors de l'accident du Bois du Cazier, seuls deux charbonnages du bassin utilisent encore de l'huile, dont celui où eut lieu la catastrophe. Or l'huile en s'enflammant va aggraver l'incendie. Depuis lors, l'utilisation d'huile au fond des mines est interdite !

La signalisation s'effectue au moyen de **sonnettes**. Chaque manœuvre de la cage est commandée par un ou plusieurs coups de sonnette bien précis, envoyés du fond de la mine à une personne à la surface. L'information est ensuite transmise au machiniste d'extraction, qui active la remontée ou la descente de la cage

La communication au moyen de sonnettes est une pratique qu'utilisent tous les charbonnages. Cependant, tous ne connaissent pas un système d'extraction aussi compliqué que celui du Bois du Cazier ! En tous cas, les problèmes techniques liés à ce système de signalisation sont discutables et seront fortement critiqués lors du procès de la catastrophe du 8 août 1956.

À chacun son histoire

Le Bois du Cazier

Les Charbonnages du Bois du Cazier naissent en **1822**, lorsque le roi Guillaume I^{er}, roi de Pays-Bas (Belgique et Pays-Bas actuels) accorde la première autorisation d'exploiter les mines de houilles situées à Marcinelle. L'exploitation s'effectue alors de manière irrégulière en multipliant les mines peu profondes. En 1874, les charbonnages se constituent en société anonyme* (SA).

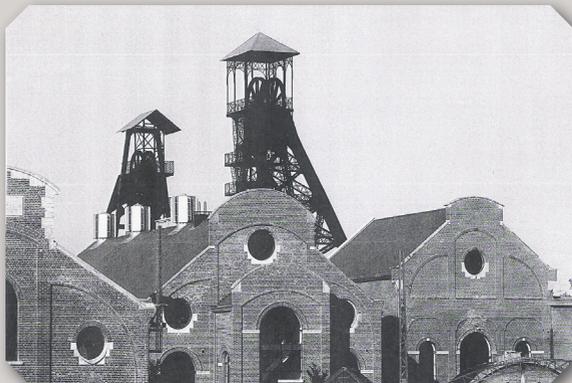
Un nouveau puits d'extraction est alors construit. La société manque d'initiatives et se limite à n'exploiter que les couches supérieures.

En 1899, une nouvelle société prend le relais et entame la modernisation du charbonnage.

En **1954**, le Bois du Cazier entame la construction d'un **nouveau puits**. Celui-ci atteint, en 1956, 880 mètres de profondeur mais il n'est pas encore en service. Une étude accorde alors au Bois du Cazier, en termes de quantité de charbon à extraire, une durée de vie d'au moins 80 ans. Cependant, malgré les investissements, le charbonnage est vétuste et archaïque et il n'est pas épargné par la crise qui touche l'ensemble du secteur...

Le **8 août 1956**, un incident technique provoque un incendie qui fera 262 victimes (*cf. récit de la catastrophe*). Il faut ensuite attendre avril 1957 pour que les activités reprennent normalement. Cette reprise a lieu en pleine crise du secteur. En **1960**, le Conseil National des Charbonnages décide de **mettre un terme à l'exploitation**. La fermeture est prévue pour janvier 1961. L'exécution de **cette décision sera ignorée** par le Bois du Cazier qui se maintiendra jusque décembre 1967 !

En réalité, l'extraction du charbon cesse en décembre 1960 comme prévu, mais le site reste en activité pour effectuer le « désameublement » des installations afin de récupérer le matériel pour la revente. Seul l'étage 1100 mètres, qui joue encore un rôle dans le circuit d'aéragé, reste intact. En 1963, le Bois du Cazier reprend l'exploitation de cet étage. Le Ministère des Affaires économiques demande de cesser l'exploitation du site. **Les mineurs refusent alors de**



Le Bois du Cazier aujourd'hui – © [www.photodaylight.com/Jean-Luc Deru](http://www.photodaylight.com/Jean-Luc_Deru)

remonter à la surface et l'exploitation reprend de plus belle, sans aide de l'état. 80 personnes travaillent encore au Bois du Cazier, dont 50 dans le fond de la mine. Celle-ci produit 100-150 tonnes de charbon par jour.

Mais l'Europe rappelle à la Belgique ses engagements : le Bois du Cazier doit fermer. L'exploitation se poursuit au Bois du Cazier mais l'accroissement des charges salariales a finalement raison de cette activité en décembre 1967.

Le site connaît aujourd'hui une nouvelle activité. En effet, 30 ans après la catastrophe, en 1986, des voix s'élèvent pour refuser la disparition du site. Le site est classé en 1990 comme monument historique par la Région wallonne. Il est ensuite acheté et converti en espace muséal et de commémoration.

Le récit de la catastrophe

JOURNAL DE CHARLEROI

JOURNAL QUOTIDIEN
Directeur-Général en chef : Maxime BEUQUIN des ESCARDES
à CHARLEROI 1 rue des Ombres
NOS BUREAUX :
TÉL. : Rédaction : Charleroi 07.81.17.
Administration : Charleroi 07.81.17.
A LA LOUVIERE : 110, rue Hainaut.
Tél. : Les Louviers 0224 et 0224

Vers la Vérité par la Science
Vers la Liberté par le Droit ♦ A l'Égalité par la Justice
A l'Harmonie Sociale par la Fraternité

PREMIER : 30, rue du Commerce, Charleroi.
Administration-Publicité, bureaux de 8 à 12 h, et de 2 à 6 h.
Dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures.
Compte Chèques Postaux N° 00178.
Les abonnements sont facturés au comptant par mandat.
ABONNEMENTS : dans tous les bureaux de poste.

NOS EDITIONS : CHARLEROI ♦

LA LOUVIERE ET LE CENTRE

LA BASSE-SAMBRE ET LE NAROUÏS ♦♦

UN BANAL COURT-CIRCUIT dû à la chute d'un wagonnet provoque ce qui pourrait être Une des plus GRANDES CATASTROPHES JAMAIS ENREGISTREES DANS LES MINES BELGES

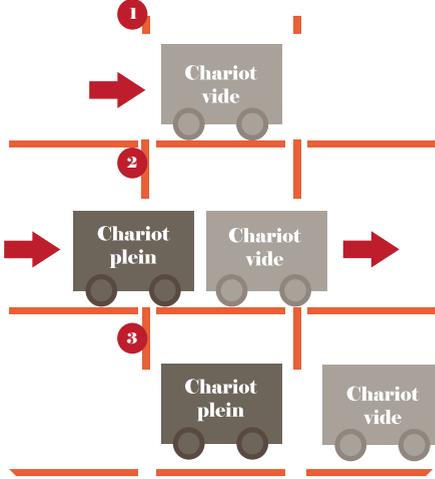
Une du Journal de Charleroi du 9 août 1956, le lendemain de la catastrophe © Journal de Charleroi 1956

« C'est une catastrophe sans précédent peut-être dans l'histoire de nos mines, qui vient de s'abattre sur le Pays Noir. Vers 8h15, mercredi matin, un stupide court-circuit à l'étage 975 m. du puits d'extraction du Bois du Cazier provoquait un incendie [...]. Environ 270 ouvriers étaient prisonniers du plus horrible des enfers. »

Extrait du Journal de Charleroi

8h15 - « Un wagonnet déraile »

En temps normal :



cages à plusieurs étages, posées sur une balance hydraulique fonctionnant à l'huile. Une fois les cages pleines, l'encaisseur prévient les personnes qui se trouvent à la surface grâce à un système de signalisation par sonnettes.

Ce jour-là, lors de la manœuvre d'encagement, le

wagonnet plein qui doit expulser le wagonnet vide hors de la cage se bloque. Les wagonnets dépassent de part et d'autre de la cage (cf. schéma 1).

Le machiniste de surface ignore l'incident et remonte la cage. Les wagonnets qui dépassent arrachent alors des câbles électriques et les conduites d'air comprimé et d'huile (schéma 2). Des arcs électriques se forment qui enflamment l'huile. D'autres éléments alimentent l'incendie comme les structures en bois. L'encageur se pré-



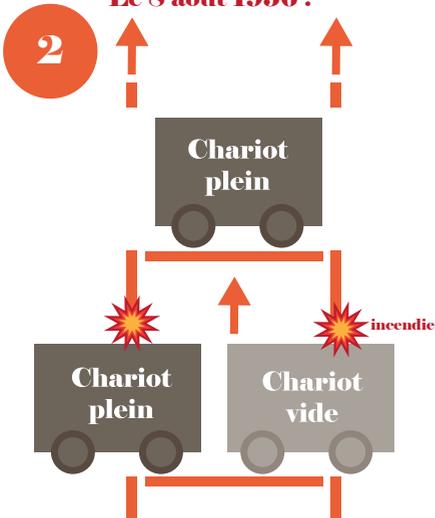
Les fumées qui se dégagent sont visibles à des kilomètres à la ronde – © Detraux Camille, Paquay Raymond (Musée de la Photo de Charleroi)

cipite vers le puits de sortie d'air descend à l'étage 1035 prévenir ceux qui s'y trouvent et remonte ensuite annoncer la catastrophe à la surface...

Les fumées se répandent dans le dédale de la mine... Au bout d'une heure, elles atteignent le puits de sortie d'air.

La majorité des ouvriers se trouve aux étages les plus profonds. À 1035m, sept hommes comprennent que quelque chose se passe et tentent de remonter par le puits de sortie d'air. L'un d'entre eux doit sortir du wagon pour actionner la sonnette qui permet de faire remonter le wagon... Sa décision permet de sauver ses six compagnons, mais il ne ressortira jamais de la mine.

Le 8 août 1956 :



« Tentatives de descente »

À la surface, les secours, arrivés 45 minutes après l'annonce de la catastrophe, s'organisent. Le directeur des travaux* et deux autres personnes descendent à plusieurs reprises pour tenter d'évacuer les hommes. L'opération est difficile : fumées asphyxiantes et aveuglantes, chaleur, feu, difficultés de communiquer avec la surface, ... Dans les puits de retour d'air, les deux cages sont tombées au fond.

Un homme passe par le troisième puits, toujours en construction, pour tenter de rejoindre les mineurs bloqués, grâce à des passages déjà construits mais condamnés. Il retrouve des cadavres.

On dynamite le passage pour l'élargir et en milieu d'après-midi, trois survivants sont dégagés. L'espoir renaît...

Pratiquement au même moment, l'autre équipe parvient à dégager trois hommes qui s'étaient réfugiés sous un wagonnet. En fin de journée, un septième survivant est retrouvé. Ce sera la dernière personne sauvée, mais on l'ignore encore.

« *Tutti cadaveri* »

Une longue attente commence... Les médias suivent l'événement au jour le jour. Les familles se pressent aux grilles du Bois du Cazier dans l'attente de nouvelles. Des sauveteurs arrivent d'Allemagne et de France. Les recherches se poursuivent jusqu'au 22 août. Durant la nuit, une équipe revient de l'étage 1035m.

Angelo Berto, qui a retrouvé trois survivants le huit août après-midi, lâche ces mots qui feront le tour du monde :
« *Tutti cadaveri* » (= Tous morts).

Bilan

La catastrophe a fait 262 victimes (sur 275 personnes descendues ce matin-là), dont 136 d'origine italienne. C'est le plus grave accident minier qu'a connu la Belgique.

Cette catastrophe agit comme une prise de conscience nationale et internationale des conditions de travail des mineurs, de l'absurdité de la politique de rendement qui ne favorise pas le renouvellement des infrastructures, de l'absurdité de maintenir en fonction des concessions vouées à disparaître et du manque de sécurité. Ce drame met fin à l'accord passé avec l'Italie. Il donne lieu à une conférence internationale sur la sécurité dans les mines. Des règles plus strictes sont adoptées.

Les enquêtes menées mettront en évidence plusieurs causes :

- Le système de communication (les sonnettes) est trop complexe et peut prêter à confusion ;
- L'utilisation de l'huile dans les balances ;
- Les installations vétustes et archaïques et l'absence de dispositif anti-incendie qui ont accentué les effets de l'incendie.



L'attente des familles aux grilles du Bois du Cazier – © Belga

Bois-du-Luc

1. Cité
2. École pour garçons et bibliothèque
3. Fosse Saint-Emmanuel
4. 1^{er} château directorial
5. Cité
6. Épicerie (à gauche) Café et salle des fêtes (à droite)
7. Boucherie et glacière
8. Maison pour ingénieur
9. Église Sainte-Barbe
10. Maisons pour employés
11. Pharmacie
12. École pour filles
13. Maison pour ingénieur
14. 2^e château directorial
15. Hospice
16. Hôpital
17. Parc et kiosque
18. Bureaux – Siège de l'Écomusée et du Musée de la Mine R. Pourbaix
19. Ateliers
20. Granges et écuries



Bois-du-Luc, cité ouvrière – © G. Focant SPW Patrimoine

C'est en **1685** que la Société (civile) du Grand Conduit et du Charbonnage de Houdeng voit le jour. La fondation de la société est liée au problème de l'évacuation des eaux dans les puits. **Deux conduits d'exhaure*** sont mis en terre entre 1686 et 1745.

Jusqu'en 1780, la Société compte de **nombreuses fosses*** (plus d'une dizaine) car les puits

sont peu profonds. En 1780, l'industrialisation est en route et la Société se dote d'**une pompe (ou machine) à feu***.

Entre 1816 et 1842, la Société acquiert plusieurs charbonnages de la région et couvre ainsi un territoire de **5.708 hectares**. C'est l'un des charbonnages les plus riches de Wallonie ! Les fosses les plus importantes sont construites à ce moment : Saint-Patrice, Saint-Charles, Saint-Amand et Saint-Emmanuel (n° 3 sur la photo)

En 1839, une voie de **chemin de fer** relie Bois-du-Luc au **canal** de Charleroi-Bruxelles.

Sur le plan social, la société pratique le **paternalisme** : elle prend soin de ses ouvriers tout en gardant le contrôle sur ceux-ci afin de les maintenir sous l'autorité du patron, comme un père de famille le fait envers ses enfants. Elle crée **un hospice, une école, une caisse d'épargne, une cité, un café, une salle de fête, des magasins, ...** Pourtant, la **première grève** importante de la région y éclatera en **1865**. Les ouvriers se plaignent de leur salaire. Les syndicats se développent...

Au début du **20^e siècle**, les progrès techniques (utilisation de l'**électricité** et de l'**air comprimé**) permettent d'accroître la productivité. Un **nouveau siège** d'exploitation est ouvert en 1923, à Beaulieu. La société continue à prendre soin de ses employés : construction de nouvelles écoles, d'une église, d'un hôpital et d'une bibliothèque publique. Cependant, les difficultés commencent ! Les fosses s'épuisent et quatre d'entre elles sont fermées entre 1913 et 1937.

Lors de la rationalisation du secteur entreprise par la CECA* dans les années 1950, **les fosses de Bois-du-Luc sont fermées** successivement en 1959, 1960 et **1973**. L'aventure

charbonnière se termine pour la Région du Centre !

L'état entreprend de racheter le site dès 1974 et entame la rénovation des habitations à la suite de la constitution d'un comité de défense par les habitants. **L'Ecomusée régional du Centre** est constituée en **1983** et prend place à Bois-du-Luc.

Grand Hornu

À proximité de Mons, le Grand Hornu est l'un des plus beaux vestiges industriels néo-classiques d'Europe !



Grand Hornu©Ines Saraiva

En **1778**, le premier propriétaire du Grand Hornu fait creuser la première fosse d'exploitation. A son décès, en 1810, le site est racheté par **Henri De Gorge**, un industriel français. Les débuts de l'exploitation sont difficiles, De Gorge fait creuser de nouveaux puits en espérant y trouver des veines plus importantes. Il faut attendre de creuser un cinquième puits, en 1814, pour enfin en trouver !

Pour retenir ses ouvriers, De Gorge leur fait construire une **cité modèle** englobant les ateliers, les bureaux, 440 maisons ouvrières chacune dotées d'un jardin, la maison des ingénieurs, la maison du directeur, l'école, une bibliothèque, une salle de danse, un établissement de bain et un hôpital. Les travailleurs y jouissent d'un confort exceptionnel pour l'époque !

En 1830, des troubles sociaux éclatent : les ouvriers pillent la maison de De Gorge et les installations industrielles.

En 1954, par décision de la CECA, le Grand Hornu ferme ses portes. Il est l'un des premiers à le faire dans la région !

Racheté par la Province de Hainaut en 1989, le Grand Hornu est aujourd'hui un lieu contemporain conciliant art, culture, tourisme et technologie. Il abrite en son sein un musée d'art contemporain (le MAC'S), il accueille des expositions qui explorent les liens entre art et industrie au travers du design, de l'architecture et des arts appliqués. Il propose également des visites guidées du site.



Statue d'Henri de Gorge(détail)
©Peter Van den Bossche

Blegny Mine



BlegnyMine©GFOCANT - SPW-Patrimoine

Blegny Mine est le nom actuel de l'ancien charbonnage d'Argenteau-Trembleur. Situé en région liégeoise, ce charbonnage a connu l'activité industrielle la plus récente puisque le site n'a fermé qu'au début des années 1980.

L'exploitation du site démarre au **16^e siècle** sous l'impulsion des moines de l'Abbaye de Val-Dieu. Le site est avantageux car la houille s'y trouve à faible profondeur, voire en surface.

Finalement la première fosse* est ouverte en 1779 par Gaspard Corbesier. Le puits Marie est creusé en 1849, appelé ainsi d'après le prénom de la fille de Corbesier.

Un an plus tard, le charbonnage se dote de ses premières machines à vapeur*.

L'entreprise se transforme en Société anonyme des Charbonnages d'Argenteau Trembleur en 1882. En 1883, le site fusionne avec une concession voisine, située à Argenteau. Malgré la fusion, la société est mise en liquidation en 1887 et toute activité d'extraction cesse pendant 30 ans.

Une nouvelle société anonyme, appelée les Charbonnages d'Argenteau, reprend le site en 1919. Le puits n°1 est construit en 1920. En 1931, la production s'élève à 84.000 tonnes de charbon (contre 10.000 avant la première fermeture).

Lors de la Deuxième Guerre mondiale, une partie des installations est détruite notamment par l'armée belge qui veille ainsi à ce que la tour d'extraction du puits n°1 ne puisse servir de tour d'observation pour les Allemands. La production ralentit et la reconstruction se fera progressivement.

En 1970, le charbonnage atteint sa meilleure production : 232.000 tonnes de charbon grâce à un effectif de 680 personnes. En 1975, l'état décide d'arrêter de verser des subides aux charbonnages wallons.

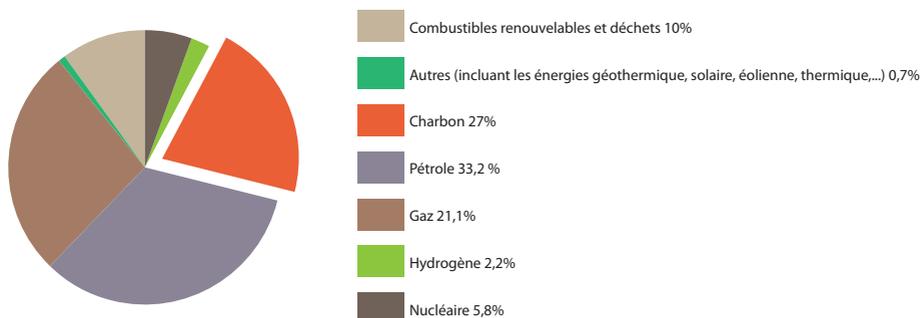
Les charbonnages d'Argenteau-Trembleur cessent leurs activités en 1980.

Après sa fermeture, le site a été immédiatement reconverti en site touristique. Dès le mois de juin 1980, les premiers -visiteurs descendent dans la mine. Le site illustre deux époques distinctes de l'exploitation charbonnière : le 19^e siècle avec le puits Marie et la deuxième moitié du 20^e siècle avec notamment le puits n°1 dont les parties les plus anciennes datent de 1942. Les visites sont guidées par d'anciens mineurs ou des guides formés à leur contact, ajoutant à la visite une dimension humaine importante.

Et aujourd'hui ?

Si en Wallonie l'exploitation du charbon a cessé définitivement pour cause de faible rentabilité, d'autres pays à travers le monde poursuivent cette activité. En 2009, les plus gros producteurs de charbon sont la Chine, les États-Unis, l'Inde et l'Australie.

Répartition mondiale des sources d'énergie en 2008



Total : 12 267 Mega tonnes d'équivalent pétrole

Aujourd'hui, le charbon n'est plus la source principale d'énergie.

En 2008, il représente **27% de la production mondiale d'énergie**. Les trois sources principales d'énergie sont alors le pétrole, le charbon et le gaz. (voir graphique ci-dessous, d'après 2010 Key World Energy Statistics)

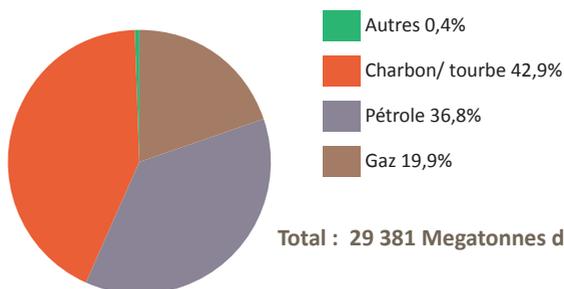
Le plus grand reproche qu'on peut actuellement faire au charbon concerne son **impact environnemental**.

Ses émissions de CO₂, plus importantes que celles du gaz ou du pétrole, contribuent au réchauffement climatique.

Le charbon est responsable de **43% des émissions de CO₂** !

L'exploitation minière a un impact visible sur le paysage : apparition de terrils*, affaissements de terrains, destruction de forêts, pollution de l'eau, déchets toxiques, ...

Émission mondiale de CO₂ en 2008



Total : 29 381 Megatonnes de CO₂

Enfin, cette activité a un **impact sur la santé** : la combustion du charbon entraîne l'émission de particules fines et de mercure, ce qui provoque des maladies pulmonaires et des problèmes de développement des fœtus et des enfants. Pour toutes ces raisons, les organisations environnementalistes comme Greenpeace se positionnent contre l'exploitation et la consommation de charbon.

Quant au métier de mineur, il est encore parfois dangereux.

En Chine, selon les sources officielles, il y a chaque année 6.000 mineurs qui perdent la vie mais des organismes indépendants estiment que le nombre de ces décès s'élève plutôt à 20.000 par an.



©Greenpeace

Quiz

Essayons maintenant de voir ce que vous avez retenu de vos lectures et visites...

La plupart des réponses se trouvent dans le livret. Bonne chance !

1. Qu'est-ce qu'un coup de grisou ?

- a. Une explosion accidentelle de gaz dans la mine
- b. Un coup de pioche reçu sur la tête
- c. Un coup de main

2. Quelles sources d'énergie remplacent progressivement le charbon ?

.....

3. La « Bataille du charbon », c'est...

- a. La lutte acharnée que se livrent les charbonnages pour avoir de plus grandes parts de marché
- b. Les tentatives du gouvernement belge pour relancer l'économie belge, après la Seconde Guerre mondiale, en mettant la priorité sur le charbon
- c. La lutte menée par le secteur charbonnier pour maintenir le charbon comme source d'énergie principale malgré l'arrivée de nouveaux produits

4. Quel événement met fin à l'accord conclu entre l'Italie et la Belgique pour échanger de la main d'œuvre italienne contre du charbon belge ?

.....

5. Quand a commencé l'exploitation du charbon en Wallonie ?

.....

6. Quels sont les dangers de la mine ?

.....

7. Recherchez les mots suivants dans la grille :

Grisou

CECA

Paternalisme

Blegny

Immigration

Houille

Pétrole

Grand Hornu

Puits

Fosses

G	R	I	S	O	U	R	E	W	P	K	T
P	Q	J	E	X	Z	Ç	P	R	A	C	A
Ç	H	U	Q	Z	F	E	V	A	T	C	N
Z	O	W	G	O	L	W	N	E	E	Z	U
C	R	O	O	L	B	J	L	N	R	P	Q
E	N	T	I	X	F	O	Q	U	N	Ç	V
C	U	U	L	E	R	B	V	C	A	E	R
A	O	N	I	T	Z	L	K	Ç	L	S	C
H	Q	T	E	L	G	E	P	U	I	T	S
N	V	P	O	G	E	G	K	T	S	I	M
F	O	S	S	E	S	N	P	P	M	Y	J
N	G	R	A	N	D	Y	Z	U	E	Q	J

8. Les mineurs ont quelques expressions qui leur sont propres... Que signifie l'expression « On fét malète ! » ?

- On fait ses valises et on s'en va (on quitte le travail pour rentrer chez soi)
- Bingo ! On a extrait du charbon en grande quantité !
- On mange ! (malète est un casse-croûte)

Lexique

ABATTEUR : Ouvrier travaillant à la veine et qui abat le charbon.

BOUVEAU : Galeries principales reliant les puits de la mine entre eux et permettant la circulation des personnes et des wagonnets.

CAGE : Structure de fer composée de plusieurs compartiments qui permet de remonter le charbon ou d'effectuer la translation du personnel et du matériel (comme un ascenseur).

CECA : Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier fondée en 1951.

CHARBONNAGE : Exploitation de la houille.

CHÂSSIS À MOLETTE : Installation mécanique (souvent métallique) qui permet la descente et la remontée des cages.

COKE : Résidu solide de la carbonisation ou de la distillation de certaines houilles grasses.

DIRECTEUR DES TRAVAUX : Ingénieur chargé de la gestion de la mine sur le terrain (il n'est pas le patron de charbonnage, il n'est qu'un simple employé).

ENCAGEUR : Ouvrier chargé de mettre les wagonnets de charbon dans la cage à chaque étage où l'on extrait le charbon. Il est aussi appelé « encaisseur ».

EXHAURE : Mécanisme permettant l'évacuation des eaux présentes dans les travaux au moyen de pompes.

FOND : Zone qui désigne l'ensemble des installations souterraines du charbonnage.

FOSSE : Zone qui désigne soit le puits, soit le fond.

GRISOU : Gaz inflammable présent dans les veines de charbon (en grande quantité au Bois du Cazier et à l'origine de plusieurs accidents). Il ne pouvait être détecté que par les lampes de mineurs dont il faisait vaciller la flamme.

HOUILLE : Type de charbon naturel fossile, renfermant 75 à 93% de carbone pur.

MACHINE À VAPEUR : Moteur qui transforme l'énergie thermique que possède la vapeur d'eau en énergie mécanique. Elle constitue l'une des innovations marquantes de la révolution industrielle.

POMPE À FEU : dispositif permettant d'aspirer et de refouler l'eau qui envahit les fosses. La pompe est activée grâce à une machine à vapeur.

SOCIÉTÉ ANONYME : Société dans laquelle au moins deux actionnaires investissent dans le capital. Les actions peuvent ensuite être cédées. Il s'agit de la forme juridique la plus courante des grandes et moyennes entreprises. L'anonymat des actionnaires n'a pas d'impact dans la gestion de la société (alors que dans une petite société, la personnalité du dirigeant occupe une place importante dans la gestion).

Un exemple de SA : ArcelorMittal, le leader mondial du secteur de l'acier et des mines.

TAILLE : Chantier d'abattage du charbon.

TERRIL : Monticule de déchets miniers ou métallurgiques, au voisinage d'une mine. Terril digité = découpé en forme de doigts.

TRIAGE : Action de séparer le charbon de la terre et des cailloux.

UNESCO : UNESCO signifie United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la Culture). L'UNESCO est un organe de l'Organisation des Nations Unies. Sa mission est d'aider à la construction de la paix, lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement durable et le dialogue interculturel

VEINE : Couche de charbon.

WAGONNET : Moyen de locomotion du charbon.



Pour en savoir plus sur la catastrophe du Bois du Cazier, consultez la bande dessinée «*Marcinelle 1956*» de Sergio Salma, aux éditions Casterman écritures !

Bibliographie

Publications

2010 *Key World Energy Statistics*, Paris, International Energy Agency, 2010.

J. CRUL, J.-L. DELAET et alii, *Les sites miniers de Wallonie, patrimoine mondial*, Namur, Institut du Patrimoine wallon, 2012.

Ph. BOVEROUX, P. GILISSEN, F.-L. THOREAU, *50 ans d'histoire économique de la Wallonie*, Liège, Conseil économique et social de Wallonie, 2004.

J.-L. DELAET, A. FORTI, F. GROFF, *Le Bois du Cazier Marcinelle*, Bruxelles, Labor, 2003.

M.-L. DE ROECK, J. URBAIN, P. LOOTENS, *Tutti cadaveri. Le procès de la catastrophe du Bois du Cazier à Marcinelle*, Bruxelles, Aden, 2006.

M. DELWICHE, F. GROFF, *Les gueules noires*, Bruxelles, Les Éperonniers, 1985.

L'héritage des gueules noires. De l'histoire au patrimoine industriel, Charleroi, Archives de Wallonie, 1994.

J. LIEBIN, *Bois-du-Luc en images*, La Louvière, Ecomusée régional du Centre, 1993.

J. MICHEL, *La mine dévoreuse d'hommes*, Evreux, Gallimard, 1993.

A. REY (dir.), *Le Robert Micro. Dictionnaire de la langue française*, Paris, Le Robert, 2006.

B. VAN DER HORN, M. ORIS, J. ROEGIER, *La Belgique industrielle en 1850*, Crédit communal et MIM, 1995.

Sites Internet

www.blegnymine.be

www.ecomuseboisduluc.be

www.grand-hornu.eu

www.greenpeace.org/belgium

www.institutdupatrimoine.be

www.leboisducazier.be

www.wikipeddia.org

Réponse aux questions

Un : a

Deux : pétrole, gaz, uranium

Trois : b

Quatre : la catastrophe du Bois du Cazier, le 8 août 1956.

Cinq : Les premières traces d'exploitation du charbon remontaient au 12^e siècle pour Liège, au milieu du 13^e siècle pour le Hainaut.

Six : Les maladies professionnelles sont courantes (maladie pulmonaire, tremblement des yeux, ...) et les accidents sont nombreux. La présence de grisou (un gaz) est la cause de nombreux accidents. Le mineur est vigilant et surveille la flamme de sa lampe qui vacille en présence de ce gaz. Les inondations et éboulements sont également fréquents.

Huit : c

article 27

Article 27 Wallonie

4, rue de Bavière
5000 Namur
www.article27.be
081/261843



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie

ethias

Brabant wallon



Province de
Luxembourg



PROVINCE
de NAMUR

Ne jetez pas ce livret sur la voie publique !